



Le corridor international de Ouessa: un vecteur de développement local et d'« intégration régionale par le bas »

The international corridor of Ouessa: a vector of local development and “regional integration from the bottom”

Abdoulaye Kiemdé¹, Goama Nakoulma², Vincent Zoma³, Georges Compaoré⁴

¹(Laboratoire Dynamique des Espaces et Sociétés (LDES), Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso)

²(Centre National de la Recherche scientifique et Technologique, Burkina Faso)

³(Département de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso)

⁴(Département de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso)

Corresponding Author: Vincent Zoma

RÉSUMÉ: Le dynamisme de Ouessa est indissociable de la frontière ghanéo-burkinabè qui exerce des influences sur la distribution des populations, sur l'organisation de son espace et partant sur les activités économiques. Le présent article vise à cerner d'une part, les retombées de l'effet frontière sur le développement local à Ouessa, et d'autre part, comprendre les mutations socio-spatiale et économique engendrées par la frontière dans cette commune et leur impact sur le développement de Ouessa. Ainsi, en plus de la recherche documentaire, une collecte de données quantitatives et qualitatives dans la zone d'étude a été nécessaire. Il ressort de l'étude que la commune frontalière de Ouessa connaît de profondes mutations grâce à la diversité de son milieu physique, favorable à l'installation humaine et au développement des activités agropastorales. Parallèlement, il s'est développé un secteur informel important animé par divers services dus aux opportunités économiques offertes aux populations frontalières. De là sont nés de fructueux échanges transfrontaliers socio-culturels et économiques entre le Burkina Faso et le Ghana. La frontière internationale n'a jamais été un obstacle à de telles activités à cause de l'imbrication des communautés voisines.

Mots clés: Commune frontalière, intégration régionale, Ouessa, Burkina Faso, Ghana .

ABSTRACT: The dynamism of Ouessa is inseparable from the Ghanaian-Burkinabè border which exerts influences on the distribution of populations, on the organization of its space and therefore on economic activities. This article aims to identify, on the one hand, the repercussions of the border effect on local development in Ouessa, and on the other hand, to understand the socio-spatial and economic changes generated by the border in this commune and their impact on the development of Ouessa. Thus, in addition to documentary research, a collection of quantitative and qualitative data in the study area was necessary. The study shows that the border commune of Ouessa is experiencing deep changes thanks to the diversity of its physical environment, favorable to human settlement and the development of agro-pastoral activities. At the same time, a large informal sector has developed, driven by various services due to the economic opportunities offered to border populations. From there were born fruitful cross-border socio-cultural and economic exchanges between Burkina Faso and Ghana. The international border has never been an obstacle to such activities because of the intertwining of neighboring communities.

KEYWORDS: Border municipality, regional integration, Ouessa, Burkina Faso, Ghana.

Received 02 August, 2022; Revised 14 August, 2022; Accepted 16 August, 2022 © The author(s) 2022. Published with open access at www.questjournals.org

I. INTRODUCTION

Au début du XX^e siècle, la plupart des frontières de l'Afrique sont établies, annonçant la configuration des États à venir. Ces frontières tracées au gré des puissances coloniales ont fait fi des réalités ethniques, linguistiques, religieuses et politiques des peuples africains. La négligence et la méconnaissance du substrat

géographique et des divisions politiques traditionnelles engendrèrent une série de difficultés que les commissaires d'abornement furent les premiers à relever. Elles tenaient compte parfois des limites naturelles infranchissables, mais, pouvaient aussi bien tracer des lignes droites sur l'inconnu et les appeler frontières. Les propos de Lord Salisbury, lui-même un des grands « partageurs du gâteau » africain se passent de commentaire: « nous avons entrepris de tracer sur les cartes des régions où l'homme blanc n'avait jamais mis le pied. Nous nous sommes distribués des montagnes, des rivières et des lacs, à peine gênés par cette petite difficulté que nous ne savions jamais exactement où se trouvaient ces montagnes, ces rivières, ou ces lacs » [1]. Dès lors, des ensembles territoriaux ont été formés regroupant des entités peu homogènes et plus de 177 peuples ou groupes ethniques se sont trouvés éparpillés à travers plusieurs États [2]. Cependant, élément de structuration des espaces frontaliers, la frontière, perçue longtemps comme un point de rupture des relations entre les États africains, est devenue “ point de suture ” à travers les activités de circulation qui affectent les biens, les personnes et les lieux. Les zones frontalières acquièrent par conséquent une autonomie par rapport aux lois et règlements qui gouvernent les États souverains, qui peuvent être désormais considérées comme des “ périphéries nationales ”, véritables espaces effervescents qui regorgent d'énormes potentialités pour un dynamisme économique nouveau à différentes échelles [3].

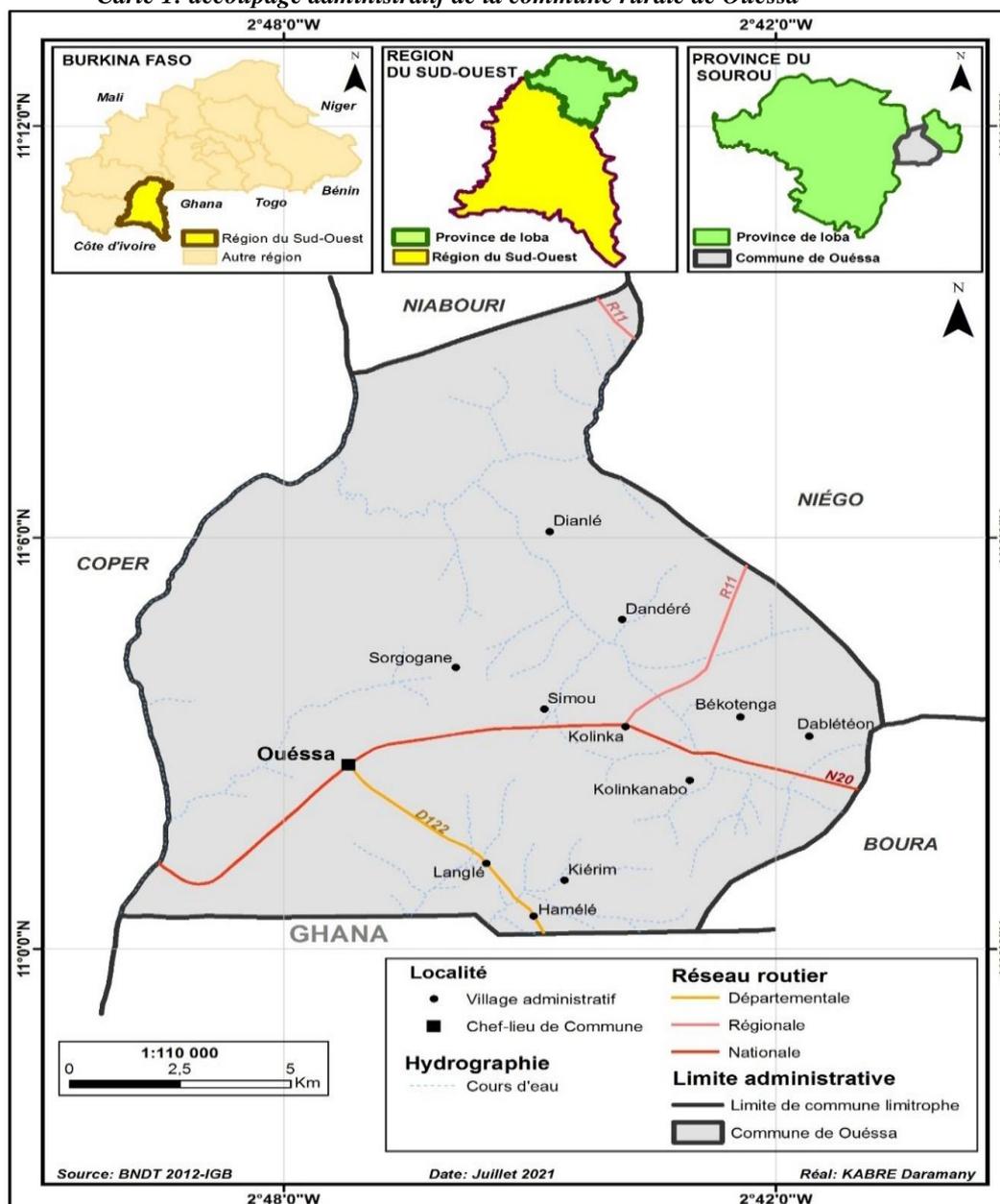
En Afrique de l'Ouest, particulièrement au Burkina Faso, les frontières méridionales du pays, sont considérées comme des frontières apaisées séparant des populations de même culture ethno-religieuse et des États (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo) qui appartiennent à une même organisation économique supranationale, la communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

À l'échelle des États pris individuellement, des différences de politiques économiques et monétaires ont des influences directes sur le développement des espaces frontaliers et transfrontaliers à l'image de la commune rurale de Ouessa au Burkina Faso, frontalière à la république du Ghana. La frontière, envisagée donc dans une perspective régionale, peut exercer des influences non seulement sur la population et sa distribution, mais aussi sur les structures économiques et les organisations rurales et urbaines. L'objectif de cet article est de cerner d'une part, les retombées de l'effet frontière sur le développement local à Ouessa, et d'autre part, de comprendre les mutations socio-spatiale et économique engendrées par la frontière dans cette commune et leur impact sur le développement de Ouessa.

II. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La commune rurale de Ouessa est localisée à 11° 02'18"N et 2° 46'46"O et est située à seulement 7 km du Ghana. Elle appartient à la région du Sud-Ouest du Burkina Faso notamment la province de Ioba dont Dano est le chef-lieu (carte n°1). Elle couvre une superficie de 192,79 Km² (soit 5,91 % du territoire provincial), sur un total de 3 260,95 Km² pour l'étendue provinciale. L'espace communal est traversé par la route nationale (RN 20) reliant Djikologo à Ouessa en passant par Dissihn jusqu'à la frontière ghanéenne et la route régionale N°11 reliant Kolinka à Niégo.

Carte 1: découpage administratif de la commune rurale de Ouessa



La commune est limitée au nord par la commune de Niambouri (province de la Sissili), au sud par la république du Ghana, à l'est par les communes de Niégo (Ioba) et Boura (Sissili) et à l'ouest par les communes de Disshin et de Koper (Ioba). Cette commune est caractérisée par la présence de nombreux atouts, naturels (pluviométrie abondante, sols fertiles et réseau hydrographique assez dense), une population jeune et dynamique et une situation géographique stratégique à cause de la présence de la frontière internationale avec un corridor très dynamique.

Par ailleurs, avec un total de 7 villages, la commune de Ouessa comptait en 2006, une population de 10 242 habitants [4]. Ainsi, plusieurs techniques ont été utilisées pour la collecte des informations dont la recherche documentaire, les observations sur le terrain, une enquête et les entretiens semi-directifs. À propos de l'enquête, un échantillon de 100 ménages a été choisi (5% du nombre totale des ménages qui était de 1924 au recensement général de la population et de l'habitat de 2006) [4]. Ensuite, par choix raisonné en rapport avec la problématique de la recherche, il a été décidé de réaliser les enquêtes dans trois villages à savoir Ouessa (chef-lieu de la commune), Kolinka et Hamélé. En effet, le village de Ouessa est au centre de la commune traversée par le corridor ; tandis que celui de Kolinka est excentré et enclavé et Hamélé Burkina Faso est à la limite de la frontière. La population cible est constituée de propriétaires de maisons, locataires, fonctionnaires, opérateurs économiques, etc. Le questionnaire auprès des ménages a consisté à recueillir des données relatives à

l'identification, au statut d'occupation, aux caractéristiques des logements, à la vie socio-économiques, aux relations de la population avec la frontière et les problèmes de développement local. En plus de l'enquête, les guides d'entretiens ont été adressés aux responsables des structures étatiques, communales, aux agents frontaliers (transporteurs, commerçants, agents de sécurité et de contrôle, agents de change, transitaires). Le téléphone portable android a été utilisé pour des prises.

Le traitement des données a mis en relief des résultats qui sont présentés dans cette recherche.

III. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

L'historique de peuplement de la commune de Ouessa

Plusieurs groupes ethniques cohabitent dans la commune rurale de Ouessa dont les autochtones sont les Dagara et les Gurunsi (les Sissala). L'aire de peuplement de ces groupes ethniques débordent largement les frontières étatiques. L'histoire du peuplement de cet espace frontalier éclaire la compréhension des comportements des différents groupes socio-culturels établis dans l'espace transfrontalier entre le Burkina Faso et le Ghana. En effet, l'extrême mobilité de ces populations ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte à la période précoloniale avec comme point de départ approximatif le Nord-Ouest du Ghana [5]. Les populations lobi, birifor, wilé et dagara seraient venues du Nord-Ouest du Ghana. Elles étaient établies il y a deux siècles dans la région de Lawra et Wa jusqu'au Nord de Bolé. Confrontées à une pénurie de terres, elles auraient franchi la Volta Noire pour s'installer sur la rive droite (actuel Burkina Faso) à partir de la fin du 18^{ème} siècle [5] d'où le peuplement de la commune de Ouessa par les Dagara.

Quant aux Gurunsi (Sissala, Kasséna, Wala), d'après [6], ils ont également migré de la rive droite à la rive gauche du Mouhoun vers la fin du XVIII^{ème} pour s'installer au Burkina Faso au Sud-Ouest à Ouessa et au Centre-Ouest. Ils ont subi l'influence *moaga* mais sont parvenues à maintenir leur indépendance. Dès 1897-1898, les peuples conquis voient se dresser dans la partie méridionale de l'ex-Haute-Volta, leurs premières frontières coloniales. Elles séparaient les territoires français de la Gold Coast britannique et allemande. Ce sont des frontières internationales nées des conquêtes militaires. Dans la forme, il s'agissait de deux lignes droites, verticale (la Volta-Noire) et horizontale (le 11[°] parallèle) dont la rencontre décrit à peu près un angle de 90°. Elles étaient rigoureusement décrites dans des textes et cartes avant d'être démarquées sur le terrain et bornées par des commissions conjointes. Ce faisant, ces tracés géométriques divisaient pour de bon, les groupes ethniques dagara, sissala, kasséna, d'autant plus que les européens s'évertuaient inlassablement à leur expliquer ce qu'ils appelaient « leurs nouvelles nationalités ».

Le tracé de la frontière Gold Coast-Haute-Volta fut confirmé dès 1968, par une commission conjointe de délimitation à partir des archives diplomatiques franco-britanniques [6]. Au niveau de la commune de Ouessa, c'est une frontière artificielle qui sépare le Burkina Faso du Ghana. Elle divise le village de Hamélé en deux: Hamélé Nord sur le territoire burkinabé et Hamélé Sud ou Djongo sur le territoire ghanéen, séparant ainsi des frères et sœurs de même sang entre deux États aux politiques économiques et monétaires, et de langues nationales différentes.

Ce bref rappel historique de l'implantation des peuples vivant sur les marges territoriales de la zone d'étude, aide à comprendre comment ces peuples ont tissé des relations entre eux. La frontière, même existante entre les nouveaux territoires, ne signifie pas pour eux un confinement dans un espace donné, mais une ouverture pour des relations leur permettant aujourd'hui de vivre et de commercer en harmonie à travers les limites des États, si bien qu'aujourd'hui, cette commune est un espace à rayonnement de « l'intégration régionale par le bas » [7].

La commune rurale de Ouessa, un espace d'« intégration régionale par le bas »

Sur le corridor qui relie Ouessa au Ghana et selon les entretiens avec la police frontalière de Hamélé au Burkina Faso, on estime à environ 200 personnes, ceux qui traversent la frontière par jour dans les deux sens de la frontière (Burkina Faso vers le Ghana et du Ghana vers le Burkina Faso via Hamélé).

Le dimanche, jour de marché de Djongo (Hamélé Ghana), le nombre de personnes traversant la frontière du côté Burkina Faso vers le Ghana atteint 2 à 3 fois la moyenne journalière (entre 400 et 600 personnes). Les populations qui traversent la frontière dans les deux sens sont de profil varié (commerçants, non commerçants, originaires de Ouessa ou d'ailleurs). En plus des jours de marché, les fêtes de fin d'année, les périodes de vacances et de rentrées scolaires, les fêtes coutumières et religieuses de même que les pèlerinages sont des moments où les flux humains transfrontaliers sont denses. À ces périodes, beaucoup de burkinabé et de ghanéens traversent la frontière soit pour regagner leurs familles, soit pour passer les fêtes ensemble, ou soit pour célébrer les cérémonie coutumières ou religieuses en communauté ou encore soit pour les travaux champêtres ou reprises des études pour les élèves et les étudiants (d'après le Poste de police frontalier de Hamélé, avril 2021).

Les modes de transports utilisés par les acteurs transfrontaliers sont constitués de motocyclettes, de vélos, de véhicules personnels ou de transports collectifs, de tricycles et de moto-taxis communément appelés *Wati-logué*.

L'analyse des résultats des enquêtes-ménages et des entretiens effectués auprès des personnes-ressources (chefs coutumiers, leaders politiques et de la société civile) montre que la frontière ne constitue pas une barrière, mais une interface entre le Burkina Faso et le Ghana. C'est un élément de liaison entre les différents groupes sociaux présents dans ces deux pays. Elle est vécue intensément dans les pratiques et est franchie quotidiennement et plusieurs fois dans la journée par les mêmes personnes. Il ressort que, 28% de la population enquêtée traverse la frontière une ou deux fois par jour, 15% pour plus de deux fois par jour. Les jours des marchés à Hamélé ou à Nadom au Ghana entraînent un flux important de la traversée de frontière avec 29% des ménages enquêtés, 18 % disent traverser la frontière une fois par semaine et 10% traversent la frontière occasionnellement. Les raisons essentielles sont économiques et commerciales, socio-culturelles et la recherche de services complémentaires.

Selon les enquêtes et par ordre de raisons de traversée de la frontière pour le Ghana par les populations de Ouessa, on note que sur les 100 chefs de ménages enquêtés, 32 % traversent la frontière pour des achats ou des ventes des produits en Côte d'Ivoire ou au Ghana, 26 % pour les visites à des parents situés de l'autre côté de la frontière, 18% pour des cérémonies religieuses, coutumières, des funérailles, de mariage ou des réunions; 14% pour des raisons de travail et 10% pour la restauration ou les loisirs. Au regard donc des motifs des traversées des frontières par la population locale, on remarque une forte intégration entre les deux communautés de part et d'autre de la frontière. La frontière n'est donc pas une limite qui entrave la vie intercommunautaire transnationale. Certains acteurs interrogés disent même que les populations de Ouessa et de Djongo ou Hamélé au Ghana font toutes partie de la même famille malgré la démarcation de la frontière. Les mariages sont par exemple célébrés de part et d'autre de la frontière et unissent les deux communautés des deux versants, ce qui donne un caractère cosmopolite à ces couples avec une forte « intégration régionale par le bas ».

En ce qui concerne la fréquentation des services, il s'agit notamment de services bancaires ou des structures financières telles que la caisse populaire, la société nationale des postes et de télécommunication, les agences de retrait et de transfert d'argent comme (Moneygramm ou Mobicash), des services sociaux (écoles, centres de santé) et culturels ou religieux pour les lesquels les échanges sont fortement intégrés. Les habitants opèrent des choix entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana pour la satisfaction de leurs besoins, de leur appréhension de la qualité des services ou simplement de leur disponibilité.

Les habitants fréquentent de part et d'autre les services de santé et scolarisent de part et d'autre leurs enfants car ils estiment par exemple que la qualité est meilleure selon leur choix. Selon les agents de santé de Ouessa, un bon nombre de patients ghanéens viennent se soigner dans les centres de santé burkinabè et cela s'explique par la qualité de la prise en charge, la gratuité des soins des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso alors que cela n'est pas le cas au Ghana compte tenu de la différence des politiques sanitaires entre les deux pays. En effet, l'État du Burkina Faso a adopté ces dernières années la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans et pour les femmes enceintes. Au Ghana par exemple, la prise en charge des patients par l'État se fait à travers la carte d'assurance sanitaire. Cette carte permet au propriétaire d'avoir accès aux services sanitaires ghanéens pour des soins gratuitement en cas de maladie moins grave ou qui ne nécessite pas d'intervention chirurgicale. Dans le cas où le patient détenteur de la carte souffre de maladie nécessitant de lourd traitement ou d'intervention chirurgicale, l'État ghanéen subventionne 50% des frais de traitement et le patient paye le reste. La carte coûte 2000 FCFA avec une durée d'un an renouvelable. Elle fait aussi office de carte d'identité pour des voyages à l'intérieur du pays. Pour avoir accès à la carte, il faut être obligatoirement de nationalité ghanéenne. Par ailleurs, les patients ghanéens qui se présentent dans les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) du côté burkinabè sont pris en charge dans les mêmes conditions que les nationaux sans aucune exigence d'une carte d'assurance sanitaire. Ils bénéficient des subventions des soins de l'État burkinabè pour les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes s'ils possèdent des carnets de santé burkinabè. Dans le domaine scolaire également, les enfants de Hamélé au Ghana (Djongo) fréquentent les établissements scolaires de la commune de Ouessa et dans l'autre sens également ceux de Ouessa fréquentent les établissements scolaires ghanéens.

La frontière et la différence linguistique ne constituent pas une barrière de distanciation des deux communautés des deux versants frontaliers. Chaque parent choisit le système éducatif (francophone ou anglophone) qu'il juge meilleur pour son enfant. Certains parents d'élève du côté du Burkina Faso (Ouessa) décident que leurs enfants fassent la maternelle ou le primaire au Ghana avant de poursuivre le reste des études au pays. C'est aussi le cas de certains parents ghanéens qui décident que leurs enfants fassent d'abord le système francophone et achèvent par la suite leurs études dans le système anglophone au Ghana. Pour certains parents d'élève burkinabè qui orientent leurs enfants vers le système éducatif anglophone plutôt que francophone, ils estiment le système éducatif anglophone meilleur au système éducatif francophone car les élèves au Ghana vont à l'école les matins et les soirs ils n'ont pas cours. Ce temps est occupé pour l'apprentissage de certains métiers

(la couture, la mécanique, la maçonnerie, etc.). Pour ces parents, les élèves qui étudient au Ghana ont plus de chance de réussir dans la vie que ceux qui étudient au Burkina Faso car au Ghana en plus donc des connaissances intellectuelles reçues à l'école, l'enfant connaît un métier qui lui est profitable dans la vie. À cela s'ajoute la flexibilité dans le paiement des frais de scolarité dans certaines écoles au Ghana surtout la maternelle où l'enfant apporte chaque jour une somme de 100 FCFA pour y accéder jusqu'à épuiser la totalité de la scolarité annuelle. Pour les parents burkinabè n'ayant pas assez de moyens financiers à la rentrée, ils trouvent en cela une opportunité pour orienter leurs enfants vers l'enseignement anglophone au Ghana. Cependant, il existe aussi des parents d'élèves ghanéens qui souhaitent que les enfants fassent le système éducatif francophone au Burkina Faso. Tout est donc une question de choix d'intérêt portés par les parents pour leurs enfants. Il n'est donc par rare de voir chaque matin des traversées de frontières de part et d'autre par les élèves pour regagner leurs établissements soit au Ghana ou soit au Burkina Faso.

En outre, les restaurants et les maquis ghanéens sont prisés par les burkinabè entraînant également ainsi des flux quotidiens importants de personnes entre Ouessa et Hamélé au Ghana pour se restaurer ou se divertir. En plus, cette forme d'«intégration régionale par le bas» est matérialisée par l'organisation des matchs de football par les établissements scolaires de Ouessa avec les établissements ghanéens afin de renforcer l'intégration socioculturelle entre burkinabè et ghanéens.

La commune par sa position stratégique est également un carrefour à rayonnement d'intégration régionale à la base grâce à une multitude d'acteurs frontaliers avec des services divers dont des commerçants, des transporteurs, des agents de contrôle et de sécurité, des transitaires, des agents de change et des spéculateurs "coxeurs" qui contribuent fortement au développement socio-économique de la commune. En d'autres termes, les marchés frontaliers de la commune (Hamélé, Ouessa, Kolinka) et autres espaces marchands (boutiques) sont animés par des commerçants grossistes qui se ravitaillent au Ghana (Djongo, Nadom, Laura, Wa) et sur l'espace burkinabè notamment dans les villes de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso et de Gaoua. Ils approvisionnent par la suite les demi-grossistes qui à leur tour ravitaillent les détaillants. Mais, ce circuit de ravitaillement n'est pas figé. Certains semi-détaillants interrogés, ont des grossistes au Ghana ou dans les villes du Burkina Faso qui leur livrent directement les marchandises. Il est de même pour certains détaillants qui profitent des produits de la contrebande pour étoffer leurs gammes de produits.

Ainsi, plusieurs moyens sont utilisés par ces commerçants pour s'approvisionner en marchandises à l'intérieur ou l'extérieur du Burkina Faso dont par ordre d'importance il y a les motocyclettes, les camions, les tricyles, les bicyclettes, les charrettes et enfin les pirogues (utilisés juste pour le franchissement du fleuve). Parallèlement à ces commerçants, de nombreux transporteurs assurent dans la commune des échanges frontaliers et régionaux dont l'animation des marchés hebdomadaires en dépend. La commune est alors desservie par plusieurs compagnies nationales de transport terrestre tels que TSR, RAKIETA et d'autres compagnies étrangères de passage. À ces compagnies de transport s'ajoutent les *Dinas* et les taxis qui font les navettes entre Ouessa, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Gaoua, Léo, Dano, Diébougou, Dissihn, Kolinka, Poura et Fara. Les passagers viennent du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

La frontière joue également un rôle dans la dynamique de transport entre la commune et les autres localités du Burkina Faso car les marchandises transportées proviennent souvent du Ghana (bicyclettes, chaises en plastique, produits alimentaires, etc.) destinées au commerce ou pour la famille. Le corridor de Ouessa est fréquenté par des transporteurs transfrontaliers de nationalités diverses (burkinabè, malien, nigérien, ghanéen, ivoirien). On enregistre par jour, en moyenne, 70 véhicules qui transitent par le corridor Ouessa pour les ports du Ghana (Tema, Takoradi, Accra) ou en provenance du Ghana pour le Burkina Faso ou les pays voisins (Mali, Niger, Côte d'Ivoire).

Dans le sens Burkina Faso-Ghana, les produits transportés destinés au Ghana transitant par le poste frontalier de Ouessa sont essentiellement des produits agricoles et d'élevages composés d'amandes de karité, d'acajou, de Niébé, de sésame, de mangues, d'oignon, du bétail, de peaux d'animaux en provenance soit du Burkina Faso, du Mali ou du Niger en direction des ports ghanéens. Dans le sens inverse, du Ghana vers ces trois pays, les marchandises transportées se composent essentiellement de produits manufacturés et agricoles. Au niveau des produits agricoles qui remontent du Ghana vers le Burkina Faso se composent de fruits (oranges, pommes), de tubercules (ignames) et de noix (cola ou coco). Les tableaux n°1 et n°2 présentent la situation des flux et la nature des produits transportés transitant par le poste de police frontalier de Ouessa de 2018-2020.

Tableau 1: Flux des véhicules et natures des produits transportés transitant par le poste de Ouessa en direction du Ghana

PÉRIODE	PRODUITS	QUANTITÉ	DESTINATION
2018	Amandes de karité, acajou	1 330 camions	Burkina Faso-Ghana
2019	amandes de karité, acajou	1 676 camions	Burkina Faso-Ghana
2020	Amandes de karité, acajoux	1 066 camions	Burkina Faso-Ghana

Source : Police frontière, Hamélé (Ouessa), 2021

Tableau 1: Flux des véhicules et natures des produits transportés transitant par le poste de Ouessa en direction du Burkina, le Mali ou le Niger

PÉRIODE	PRODUITS	QUANTITÉ	DESTINATION
2018	Divers	2 100 camions	Ghana-Burkina Faso
2019	Divers	2 608 camions	Ghana-Burkina Faso
2020	Divers	2 316 camions	Ghana-Burkina Faso

Source: Police frontière, Hamélé (Ouessa), 2021

Les produits divers (tableau n°2) sont des produits industriels en provenance du Ghana et en partance pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. D'une manière générale, l'observation des tableaux n°1 et n°2 montre une évolution des flux de marchandises sur le corridor de Ouessa en direction du Ghana et du Ghana vers le Burkina Faso, le Mali, le Niger et de la Côte d'Ivoire de 2018 à 2019.

En 2018, le corridor de Ouessa a enregistré 1 330 véhicules en transit pour le Ghana, ce nombre est passé à 1 676 en 2019 et 1 066 en 2020. Dans le sens inverse le nombre de véhicules venant du Ghana et en transit par Ouessa pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire est passé de 20 100 en 2018 à 2 608 en 2019 et à 2 316 en 2020.

On remarque aussi que les flux entrants annuels sur le territoire burkinabè sont supérieurs aux flux sortants annuels et cela traduit une forte importation de produits du Burkina Faso, du Mali et du Niger et une faible exportation de leurs produits vers l'extérieur, ce qui justifie la faible industrialisation de ces pays et une forte dépendance des produits manufacturés venant de l'extérieur surtout des pays développés. Les produits manufacturés sont d'origine européenne et asiatique. En se référant aux statistiques générales de 2016 à 2020, des entrées de marchandises via le bureau de Douane en provenance de ces pays développés, ces produits divers sont variés et sont composés entre autres, de machines, de tracteurs, de véhicules, d'appareils, d'ampoules, de lampes, de plaques solaires, de riz, de lait, de boissons alcoolisées, de viandes de bétail et de volailles fraîches ou réfrigérées, etc.

De 2018 à 2020, le corridor de Ouessa à travers son poste de police frontalier a enregistré 11 096 véhicules en partance pour le Ghana ou en transit vers le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. Sur ces 11 096 véhicules, 7 024 sont en provenance du Ghana, soit 63% du flux des véhicules contre 4 072 véhicules, soit 37% en partance pour le Ghana. On retient alors que le corridor de Ouessa est beaucoup plus utilisé pour l'approvisionnement du Burkina Faso et de ses pays voisins en produits manufacturés à partir des ports ghanéens que des exportations des produits locaux vers l'extérieur. Parmi, les pays étrangers utilisant le corridor de Ouessa, le Mali occupe la première place avec 70% des flux de véhicules. Pour le premier semestre de l'année 2021, le bureau de la douane de Ouessa a enregistré environ, 6 085 déclarations de transit avec plusieurs destinations (tableau n° 3).

Tableau n°3: Déclaration de transit au poste de Douane de Ouessa au premier semestre 2020 et 2021

Bureau de Douane de destination	Nombre de déclarations au premier semestre 2020	Nombre de déclarations au premier semestre 2021
Bobo-Gare (Bobo-Dioulasso)	1 597	2 120
Faramana (Mali)	1 844	2 016

Koloko (Mali)	1 036	1 201
Koudougou (Burkina Faso)	118	315
Galgouli (Burkina Faso)	41	159
Djibasso (Mali)	63	94
Niangoloko (Burkina Faso)	12	82
Banfora (Burkina Faso)	24	56
Ouagadougou	38	24
BVA (Ouagadougou)	17	12
Niger	142	09
Total	4 932	6085

Source : Bureau de poste de Douane de Ouessa, 2021

On note en effet plusieurs destinations: 2 120 pour le bureau de Bobo-Gare (Bobo-Dioulasso), 2 016 pour le bureau de Faramana (Mali), 1 201 pour le bureau de Koloko (Mali), 315 pour le bureau de Koudougou (Burkina Faso), 159 pour le Bureau de Galgouli (Burkina Faso), 94 pour le bureau de Djibasso (Mali), 82 pour le bureau de Niangoloko (Burkina Faso), 56 pour le bureau de Banfora (Burkina Faso), 21 pour le bureau de Ouagadougou, 12 pour le BVA (Ouagadougou) et 09 pour le bureau du Niger. À cet effet, comme le souligne [8], plusieurs agents de sécurité et de contrôle sont chargés dans la commune d'assurer le contrôle des flux transfrontaliers divers à travers les usagers, les marchandises et les moyens de transport de même que la sécurisation de la frontière.

La commune abrite un poste de police frontière à Hamélé composé de 30 agents de police, de bureau de Douane à Ouessa et d'une annexe à Hamélé avec au total 37 agents composés de 3 inspecteurs, 11 contrôleurs, et 23 assistants, tous douaniers. C'est un bureau principal de deuxième catégorie dont la mission est la mobilisation des recettes, et de l'application de la réglementation de même que l'appui au secteur du développement économique. Ces missions s'accomplissent à travers les opérations de dédouanement, la lutte contre la fraude, le contrôle des importations et des exportations, l'application des règles en matière de commerce, etc.

À côté des postes de douane, le poste phytosanitaire de Ouessa dont le bureau compte trois (03) agents a pour mission l'inspection phytosanitaire. Les agents sont chargés de contrôler la qualité des produits végétaux, alimentaires et des pesticides. Les différents produits contrôlés au poste phytosanitaire de Ouessa se composent de produits végétaux transformés, les produits alimentaires, les pesticides et d'autres articles réglementés (sel, engrais et supports de culture).

Des transitaires ou sociétés de transit sont également implantés dans la commune avec plus de 230 maisons de transit et plus d'une trentaine de sociétés de transit dont le Groupe Bolloré. Mais, environ une cinquantaine de sociétés de transit fonctionnent convenablement avec plus de trente agents de transit avec trois agents disposant d'agrément. Selon le Chef adjoint du Bureau de Douane de Ouessa, le nombre de déclarations de transit et de déclarations simplifiées a progressé au cours du premier semestre de l'année 2021, comparativement au premier semestre de l'année 2020, où il y avait à cette période, environ 4 947 déclarations dont les causes étaient liées à la pandémie de la Covid-19 qui a occasionnée un ralentissement des échanges internationaux en 2020, avec la fermeture des frontières internationales. Quant aux opérations d'exportation, le nombre a également connu une hausse. Elles reposent essentiellement sur les noix de cajou, les amendes de karité et les mangues. L'ensemble de ces opérations engendrent des recettes qui représente environ 25% du temps de travail du bureau de Douane de la commune et le traitement des déclarations de transit représente le reste du travail quotidien du bureau. En moyenne, trente-trois (33) véhicules sont en transit par jour pour les différentes destinations et pour les six premiers mois de l'année 2021 au total, 1 399 fiches de « convoi libre » et 2 018 fiches « d'escorte » ont été établies. La photographie n°1 illustre des camions stationnés aux abords du corridor de Ouessa.

Photographie 1: Des véhicules stationnés aux abords du corridor de Ouessa au niveau du poste de Douane



Cliché: Abdoulaye Kiemdé,, février 2022

Certains véhicules sur la photographie ci-dessus sont en provenance du Ghana ou en partance pour le Ghana et sont en attente de la formalisation des documents administratifs au niveau du bureau de poste de Douane de Ouessa. Pendant la phase de l'attente qui peut durer des heures ou des jours (en cas de défaillance du réseau informatique), ces transporteurs participent au développement du commerce dans la commune à travers les achats qu'ils mènent pour leur alimentation. Ainsi, ils participent à travers leur activité (de transport) au développement de l'économie locale [7].

Dans la commune de Ouessa, deux monnaies sont utilisées pour les différentes transactions: le FCFA au Burkina Faso et le Cedi au Ghana. Selon [5], l'importance du marché parallèle de change est une conséquence directe de celle du commerce tel qu'il est pratiqué entre ces deux pays voisins. Selon toujours le même auteur, officieusement, le FCFA burkinabè et le Cedi ghanéen sont localement acceptés. Mais, aucun échange entre ces monnaies à la frontière n'est officiel. Tout se fait au marché noir, dans les maisons ou sur la place du marché; les banques ne sont pas sollicitées. Cependant, si officiellement le Cedi est toléré au Burkina Faso, au Ghana le FCFA est lui strictement interdit [5]. Les monnayeurs dans la commune de Ouessa se localisent aux abords des marchés frontaliers, des gares routières et dans les boutiques. Les agents de change affirment que l'entrée dans la profession s'est faite par amitié avec des anciens agents de change. Ils ne disposent pas d'autorisation avec les agents de métier ou de l'administration. C'est juste des informations qui sont données aux anciens agents de change. Leur capital de départ varie entre 100 000 et 2000 000 FCFA et les Cedis sont obtenus avec des vendeurs de bétail, des autres commerçants localement ou au Ghana (Djongo ou à Kumassi parfois). Les cours des ventes sont fixés en fonction des besoins du moment. Les clients sont des étrangers, des nationaux composés de particuliers, de chauffeurs et commerçants transfrontaliers, mais, leurs plus gros clients sont les chauffeurs transfrontaliers qui s'en servent pour gérer les frais de routes, de douane et de consommation au cours du trajet. Les clients viennent d'horizon divers tels que les villages environnants les villes comme Bobo-Dioulasso, Ouagadougou et les pays utilisant le corridor (Mali, Niger et la Côte d'Ivoire). Certains commerçants ou clients préfèrent faire leur change au Ghana soit par manque de confiance soit à cause de l'insécurité (des braquages des commerçants). De part le caractère informel du métier, on estime à plus d'une quinzaine d'agents de change à Ouessa et l'activité est prospère au regard de l'importance des flux du trafic routier transfrontalier sur le corridor et du développement du commerce informel transfrontalier. Les agents interrogés parlent de rentabilité du métier et leurs conditions de vie se sont améliorées grâce à ce travail. Cependant, le manque de moyen et la variabilité du Cedi, les escroqueries, les faux billets, les braquages sont

autant de problèmes qu'ils rencontrent. Comme avantage, le Cedi leur permet d'avoir accès facilement aux produits ghanéens à moindre coût.

Quant aux ménages frontaliers enquêtés, pour eux, le différentiel politique monétaire constitue un avantage. Le Cedi permet de passer de très bons séjours au Ghana en ayant sur soi beaucoup d'argent pendant les périodes où son cours est à un niveau bas par rapport au franc CFA. De plus, cette différence monétaire leur permet également d'acquérir des produits ghanéens à moindre coût par rapport au Burkina Faso. Enfin, les commerçants de la zone franc CFA en tirent énormément de profits en achetant moins chère leurs marchandises au Ghana pour les revendre avec des bénéfices au Burkina Faso où dans d'autres pays utilisant le franc CFA. En effet, la zone franc fut créée par décrets du 28 août, 1^{er} et 9 septembre 1939, qui établissaient un espace économique à l'intérieur duquel les monnaies étaient convertibles et bénéficiaient des règles de protection commune [9]. Le franc CFA est rattachée au franc français à un taux absolument fixe puisqu'il n'est pas coté sur le marché des changes. Sa parité est restée stable pendant quarante-six ans, à partir de 1948 à 50 francs CFA pour 1 franc français et depuis le 12 janvier 1994, elle est de 100 francs CFA pour 1 franc français. Depuis le 1^{er} janvier 1999, date d'entrée en vigueur de la monnaie unique européenne, le franc CFA est relié à l'Euro et un Euro équivaut à 656,957 francs CFA. L'appartenance à la zone franc engendre des flux commerciaux importants et la croissance du commerce international. Cette monnaie devient un atout dans les échanges entre les États membres mais également entre États hors de la zone Franc [10].

Avant son indépendance, le Ghana appartenait à un système de réserve monétaire, qui consistait essentiellement en un accord de mise en commun des réserves monétaires avec un taux fixe existant entre la livre britannique et la livre ouest-africaine. Après son accession à l'indépendance, il choisit d'avoir sa propre monnaie: la livre ghanéenne alignée sur la livre sterling britannique. Mais, en juillet 1965, le Ghana a frappé une nouvelle monnaie appelée le Cédi. Cette décision implique que le Cédi doit être soutenu par les propres politiques nationales ghanéenne et par les réserves internationales, mais sans l'appui d'aucune réserve venant de l'extérieur. Durant toute la période de 1957-1982, le Ghana a maintenu un régime de taux de change fixe et n'a connu que trois dévaluations en 1967, 1971 et en 1978. Avant 1967, les termes de l'échange des exportations ghanéennes étaient en baisse et la monnaie surévaluée. C'est pourquoi la dévaluation a été décidée le 8 juillet 1967 à hauteur de 30%. Ainsi, la valeur de deux cédi s'établissait à 1 dollar Us [11]. Les deux dernières dévaluations intervenues ont fait baisser la valeur de la monnaie respectivement de 44% en 1971 soit 1,82c = 1 dollar Us et à 2,75c = 1 dollar en 1978. Aujourd'hui, cette valeur monétaire n'est pas toujours fixe et connaît des fluctuations dues à la loi du marché du moment. Elle a considérablement baissé au cours de cette dernière décennie.

En somme, l'instabilité internationale des taux de change et le risque de change aggravent l'incertitude et l'inefficacité économique des États hors zone franc. Cette instabilité des monnaies par des dévaluations à répétition entrave le développement de ces pays par un arrêt des importations des biens d'équipement. On note aussi que les banques nationales et celles de la zone Franc ont des relations mitigées et compliquées qui donnent naissance d'une nouvelle classe d'acteurs (monnayeurs) [10].

C'est donc la combinaison de tous ces facteurs qui entraîne le développement d'une économie souterraine très importante et donnant lieu à des activités de contrebande intenses au niveau de la frontière ghanéo-burkinabè notamment dans la commune frontalière de Ouessa. Globalement, la différence monétaire et les barrières linguistiques n'entravent pas le commerce à la frontière. Bien au contraire, l'inégalité du taux de change est un facteur stimulateur du commerce quoiqu'informel et clandestin entre le Burkina Faso et le Ghana. L'activité de "coxeur", quant à elle communément appelée « Watid-logué » (en mooré qui signifie en français, venez on va partir) est très répandue à Hamélé au Burkina Faso et ceux pour deux raisons: il y a le chômage des jeunes et le fait que l'activité est aussi lucrative. Elle est exercée surtout à Hamélé par de nombreuses personnes en l'occurrence des jeunes garçons dans les deux sens Hamélé Burkina Faso vers Djongo (Hamélé au Ghana). C'est une activité dont la pratique n'obéit à aucune règle. Elle consiste à faciliter la traversée de la frontière aux usagers ne possédant aucun document tels que la carte d'identité, le carnet de vaccination ou des usagers qui méconnaissent les lieux. Aucun tarif n'est fixé pour le passage de la frontière. Cependant, le coût de la traversée dépendra du niveau d'instruction ou d'éveil du passager et la somme varie entre 1000 FCFA et 5000 FCFA voir plus pour certains. L'activité est amplifiée avec la fermeture des frontières pour cause de la Covid-19 dont la traversée de la frontière est facilitée avec ces "coxeurs". La traversée se fait dans les deux sens à pied ou à moto en sillonnant les pistes pour échapper aux contrôles des forces de sécurité.

Ainsi, cette recherche confirme les travaux de [12] et [13] qui soulignent que les périphéries nationales se distinguent par leur structuration à travers une série de petites agglomérations, de villes frontalières, des espaces d'échanges et de marché autour desquels s'organise une véritable vie des relations. Elles sont dynamiques, et existent là où il y a des possibilités de distribution fortes entres pays voisins. Ces périphéries sont donc très souvent, des espaces transfrontaliers important pour l'économie locale.

Les échanges transfrontaliers, des retombées positives pour l'économie locale

Les retombées économiques du commerce transfrontalier dans la commune concernent notamment les emplois frontaliers (commerçants, transporteurs-voyageurs, conducteurs, transitaires, les "coxeurs") et les recettes fiscales du marché communal. L'activité commerciale génère des ressources financières pour la commune de Ouessa dont le recouvrement des recettes fiscale a connu une progression même si en 2019 on a noté une baisse par rapport en 2010 (tableau 4).

Tableau 4: Recouvrement des recettes fiscales des impôts à Ouessa de 2017 à 2019

ANNEE	RECOUVREMENT en FCFA
2017	6 331 492
2018	10 945 537
2019	8 431 077
2020	12 884 167

Source : Direction provinciale des impôts de Ioba/Dano

La baisse des recettes des impôts et des taxes en 2019 s'explique par le développement, de l'insécurité et par la crise sanitaire dans la commune de Ouessa en 2019. Il s'agit surtout du grand banditisme sur l'axe Dissin-Ouessa et la COVID-19. À travers ces recettes fiscales, il ressort également que les marchés de la commune jouent un rôle déterminant dans le développement de l'économie locale. Selon le comptable de la mairie de Ouessa, les taxes prélevées dans les marchés de la commune améliorent de façon significative l'assiette des recettes fiscales de la mairie (tableau 5).

Tableau 5: Recouvrement des recettes fiscales des marchés de la commune de 2016 à 2020

ANNEE	RECOUVREMENT EN FCFA
2016	20 482 571
2017	22 628 248
2018	27 915 703
2019	32 370 041
2020	6 051 268

Source : Mairie de Ouessa, 2021

Le tableau n°5 témoigne d'une évolution significative des recettes fiscales des marchés de 2016 à 2019. De 20 482 571 FCFA, les recettes ont évoluées à 22 628 248 de FCFA en 2017 à 27 915 703 de FCFA en 2018 et à 32 370 041 FCFA en 2019 pour chuter en 2020 à 6 051 268 FCFA pour des raisons de la COVID-19 qui a entraîné la fermeture des frontières nationales. Le corridor international de Ouessa grâce à son trafic intense a entraîné un développement important du commerce transfrontalier dans la commune de Ouessa qui participe à l'animation de ses marchés frontaliers (Hamélé, Ouessa, Kolinka). Par ailleurs, même si ce commerce transfrontalier est qualifié plus d'informel que de formel par [14], il reste néanmoins une source financière importante pour la commune. L'activité commerciale entre le Burkina Faso, le Ghana et le Togo s'insère dans un circuit peu formel, dans lequel il est contrôlable et contrôlé par des services compétents. Ce contrôle serait pleinement assuré si l'essentiel des produits échangés transitait par des voies de passage officielles et pourrait fournir des dividendes considérables aussi bien pour les États que pour les collectivités locales directement concernés, sur la base des taxes prélevées sur les biens et les personnes [14].

D'une manière générale, la commune de Ouessa a mobilisé de 2016 à 2020, soit en cinq années de fonctionnement la somme de 899 843 940 FCFA tout financement confondu. La part consacrée aux investissements était de 545 421 581 F CFA contre 120 208 175 FCFA pour les recettes propres sur la même période. Les recettes de la commune proviennent en majorité des recettes fiscales, des taxes et de l'occupation du domaine public. Mais, on constate que les partenaires techniques et financiers ont apporté une part très importante dans le budget communal: 86,64% d'apport durant ces cinq années [15]. Ainsi, la commune de Ouessa à travers le rayonnement de ses marchés dû au développement de son commerce transfrontalier génère

des ressources financières importantes pour la mairie. Ces ressources contribuent à son fonctionnement et à la réalisation des investissements dans la commune à travers le financement dans la réalisation et l'équipement des écoles et des centres de santé, la construction des forages et l'entretien des routes, le soutien aux activités sportives et culturelles, la subvention des formations professionnelles aux métiers des jeunes ; ce qui participe à l'amélioration des conditions de vie des populations et à l'employabilité des jeunes de la commune sur le marché du travail.

IV. CONCLUSION

La présente recherche portant sur le corridor international qui passe par la commune rurale de Ouessa montre que cette commune frontalière tout comme d'autres zones frontalières sont des lieux spécifiques où s'effectuent des échanges des biens, des capitaux et des personnes.

La commune de Ouessa à cheval entre le Burkina Faso et le Ghana, abrite de nombreuses transactions commerciales. Cette « périphérie nationale » fonctionne économiquement comme un tout indépendamment de l'État auquel elle appartient. La relative homogénéité de cet espace frontalier (conditions physiques et climatiques semblables, l'appartenance aux mêmes groupes ethniques, observation des mêmes us et coutumes...) est un facteur dynamique de « l'intégration régionale par le bas ».

L'étude révèle en plus, que la frontière coloniale n'est pas considérée comme un obstacle ou une barrière par ces populations riveraines, mais plutôt une interface entre deux États. Les populations de Ouessa expriment une forte appartenance à un groupe social identique de part et d'autre de la ligne frontalière coloniale. Les populations s'identifient à la frontière, car celle-ci a toujours fait partie de leurs constructions sociales, de leurs pratiques de mobilité et surtout d'un enjeu en termes d'opportunités économiques et financières. C'est un élément de liaison entre les différents groupes sociaux présents. Elle est vécue intensément dans les pratiques et est franchie quotidiennement et plusieurs fois dans la journée par les mêmes personnes. Les raisons essentielles sont d'abord socio culturelles avant d'être commerciales et économiques et à la recherche de services complémentaires. Les habitants de Ouessa sont toujours concernés par un événement familial de part et d'autre de la frontière. À cela s'ajoute les bases linguistiques communes et l'exploitation de la frontière comme opportunité économique qui ont favorisées grâce au trafic entre les deux pays, le développement des activités commerciales, d'emplois et de services divers dans la commune qui sont bénéfiques aux populations et à l'économie locale.

Ces interrelations sociales ajoutées à l'intensité et à la diversité des échanges transfrontaliers de même qu'aux acteurs transnationaux qui transitent dans la commune rurale de Ouessa contribuent à son fort rayonnement et à son intégration régionale en Afrique de l'Ouest. La coopération transfrontalière doit ainsi être revue afin de faire des périphéries nationales ouest-africaines des espaces économiquement viables et plus intégrés aux économies et aux communautés sous-régionales, gage de développement de ces espaces souvent marginalisés.

RÉFÉRENCES

- [1]. Person Y., 1972, L'Afrique noire et ses frontières, le mois en Afrique, n° 80, Août 1972, pp. 18-43.
- [2]. Foucher M., 2012, L'obsession des frontières, Paris, Edition Perrin, 219 p.
- [3]. Zinzou-Klassou K., 2010, Frontières, espaces de développement partagé ; Paris ; Édition Karthala ; 212 p.
- [4]. Institut national de la statistique et de la démographie (INSD,2006), Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Croissance urbaine, analyse des résultats définitifs, Ouagadougou, 118 p.
- [5]. Drabo I., 1989, Échange régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : le cas du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire et le Ghana au niveau de la province du Poni. Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, Institut des Sciences Humaines et Sociale, 117 p.
- [6]. Hien P-C., 1996, Le jeu des frontières en Afrique occidentale: cent ans de situations conflictuelles au Burkina Faso actuel (1886-1986). Thèse de doctorat en histoire, Université Paris I, 496 p.
- [7]. Zoma V., 2019, Transport et intégration régionale dans l'espace UEMOA: le transit routier de marchandises du Mali et du Niger via le Burkina Faso. Thèse de doctorat en géographie, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, 343 p.
- [8]. Zoma V., 2022, "Actors in the road transit of goods from Mali and Niger via Burkina Faso and regional integration of WAEMU", in International Journal of Development Research, Vol. 12, Issue, 04, pp. 55094-55098, <https://doi.org/10.37118/ijdr.24269.04.2022>, Consulté le 27, 06, 2022.
- [9]. N'Guessan T., 2001, La zone franc : Essai de bilan économique et institutionnel, In Ben Hamouda H., Kasse M. (éd.), L'avenir de la zone franc, perspectives africaines, Actes du symposium africain, Dakar, 4-6 novembre 1998, Paris, codesria, Karthala, p. 16-45.
- [10]. Nassa D. D. A., 2005, Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au nord de la Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 336 p.
- [11]. Abbey J. et Jebuni C., 2001, Les expériences monétaires en dehors de la zone franc, le cas du Ghana, In Hakim B., Ben Hamouda H., Kasse M. (éd.), L'avenir de la zone franc, perspectives africaines, Actes du symposium africain, Dakar, 4-6 novembre 1998, Paris, codesria, Karthala, p. 495-510.
- [12]. Igué John O., 1985, « Impact du commerce transfrontalier sur l'approvisionnement des villes en produits alimentaires » in Nourrir les villes en Afrique subsaharienne, Paris, Altersial, ENSIA-CRET, CRED, CERNEA, MSA, ORSTOM, pp.338-346.
- [13]. Zoma V., 2020, « Transit routier de marchandises du Mali et développement local des communes frontalières de Faramana et de Koloko au Burkina Faso », In Les cahiers de l'ACAREF (l'Académie Africaine de Recherches et d'Etudes Francophones); Vol. 2/N°5 /Tome 3, pp.304-320.

- [14]. Damadjigle Y., 2013, Les échanges transfrontaliers et leurs impacts sur l'organisation socio-économique et spatiale dans l'interface de Bittou-Bawku-Cinkassé (Burkina Faso-Ghana-Togo). Thèse de doctorat en géographie humaine, Université de Lomé, Togo, 395p.
- [15]. Commune de Ouessa, 2021, Plan communal de développement 2021-2025 de Ouessa, 68 p.